

Mai 2007

N°43

Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

Service Minimum = Une attaque contre notre DROIT DE GREVE

Le 6 mai, les Français ont choisi un Président de la République qui a annoncé sans détour la politique libérale qu'il mettra en œuvre. est un rempart qu'opposent les salariés contre toutes formes d'oppressions.

Parmi ses annonces les plus spectaculaires, ce nouveau Président a indiqué vouloir imposer « le **Service Minimum** » dans les Transports urbains et à la SNCF.

Ses propos ont été clair, les syndicats auront l'été pour accepter la mesure, s'ils ne le font pas, une loi sera votée et le service minimum imposé !!

Il sera interdit aux Traminots..... pendant 3 heures le matin et 3 heures le soir de faire grève.

En clair les Traminots ne seront autorisés à faire grève que la nuit, lorsque les bus sont dans les dépôts.

La question de l'unité des organisations syndicale se pose à nouveau avec force.....!

Face à ces déclarations tonitruantes, une rencontre des organisations est indispensable pour construire une riposte unitaire à cette attaque !

Si l'unité n'est pas possible, même seule, la Cgt prendra toutes ses responsabilités, que cela soit bien clair !

Il n'est pas question de toucher au droit de grève des Traminots!

Les salariés des Services Publics de Transports ont déjà une limitation de leur droit de grève avec le préavis de 5 jours.

Il est bon de rappeler que le droit de grève est inscrit dans la Constitution de la République et que ce droit appartient aux salariés individuellement.

Ce droit est un élément constitutif de la démocratie, il

Sa limitation aura aussi pour but d'enlever aux Traminots toutes possibilité de réaction et de défense.

Des actions juridiques seront toujours envisageables, mais seule la mobilisation et le refus catégorique et majoritaire des salariés pèsera vraiment dans la balance.

Pour combattre efficacement, seule l'unité sera payante.

Si l'unité n'est pas possible entre les syndicats, les Traminots devront se rassembler derrière le syndicat qui conduira le combatmême s'il est le seul à se battre.

SOMMAIRE

Page 2 :

Page 3 et 4 : INFOS EXPRESS

Page 5 : Compte rendu : CE

Page 6 : Compte rendu CE et DP

Page 7 : CHSCT : extraordinaire

Page 8 : Guy Môquet : un résistant

DRC TECHNIQUE

La CGT combat toujours pour un DRC sans critères.

Dans l'état et comme pour les conducteurs, la CGT ne signera pas un accord comportant des critères discriminatoires interdits par le Code du travail.

Durant les négociations et suite à des préavis de grève, la direction a refusé toute négociation et tente de pourrir la situation en faisant croire qu'elle étudiait des propositions CGT.

Elle propose toujours un accord avec critères et fiche de notation inacceptables et rejetés par les salariés.

La CGT entame des démarches juridiques pour que les critères et notamment ceux portant atteinte au droit de grève et aux absences liées à la maladie, soient retirés définitivement de tous les accords sur les DRC.

C'est bien grâce à la résistance exemplaire des Agents Techniques que le débat sur les critères des DRC reste une épine douloureuse pour la direction.

Mais attention la course à la signature est en route.....des organisations syndicales sont dans les starkings blocs, les critères ont de beaux jours devant eux.....la direction rigole, rigole, rigole...!

PIBC EN DANGER !

PRESENTATION DE L'ACCIDENTOLOGIE

Après avoir virtuellement augmenté la PIBC de 200€, la direction cherche maintenant à redéfinir les critères d'obtention. Après avoir mené une étude sur l'accidentologie en 2006 elle est fin prête pour attaquer !



Tous les facteurs de risques d'accidents (les heures, les causes, les lieux, les jours, le nombre d'accident par agent et par classe d'ancienneté...) ont été mesurés ainsi que les dégâts corporels et matériels.

Cette étude comparée à celle de 2003 n'aura comme but que de revoir tous les critères pour le versement mensuel de la PIBC.

Il y a fort à parier que les conducteurs risquent de perdre gros dans cette étude.

Ce n'est pas des primes que revendiquent les conducteurs mais bien de véritables augmentations de salaire.

Les primes sont toujours très subjectives, soumises à des critères, aux aléas et aux risques du métier.

La Direction cherchait depuis plusieurs années à s'attaquer à la PIBC, c'est aujourd'hui chose faite.

Pour preuve elle propose dans l'accord NAO et dans l'accord PIBC que les critères seront discutés en septembre prochain.

Si la direction avait besoin d'un chèque en blanc, c'est chose faite !

LUNDI DE PENTECOTE:

Lors de la réunion du 27 avril la CGT a été claire, le financement de 0,3% de la masse salariale versée pour la soi-disant solidarité des personnes âgées et des handicapés doit être pris en charge par l'entreprise.

Ce n'est pas aux salariés de payer! La loi « Raffarin » est un cadeau de plus fait aux patrons, remettant en cause les 35h par l'augmentation de la durée de travail pour produire 7h de plus **GRATUITEMENT!**

La direction refuse la proposition CGT et soumet un accord unilatéral à la signature avec comme modalité:

« La journée de solidarité due au titre de l'année 2007 et des suivantes cesse d'être le lundi de Pentecôte qui retrouve sa qualité de jour férié...

...la participation de chaque salarié est réalisée prioritairement par le prélèvement sur le reliquat des repos des années précédentes de 7h00 pour un salarié employé à temps complet et au prorata du taux d'emploi pour un salarié à temps partiel ».

En clair : le Lundi de Pentecôte retrouve sa qualité de jour férié, la direction prend un jour de repos !!!

Refusant de prendre en compte le financement de la journée dite de solidarité, **elle retiendra à chaque Tramnot un jour de congé** (RCR1,RCO1, RF1, HL1, RTT, RVOL1...).

La Direction a trouvé comment solder les RF !!!

La CGT n'acceptera pas ces mesures, ne signera pas cet accord et déposera un préavis de grève pour la 28 mai 2007.

Aucune organisation syndicale ne peut cautionner cela et apposer sa signature sur un accord qui nous retire un jour de congés.

Suppression du
lundi de Pentecôte
NON
à la vignette
Raffarin !

OTCM

Assurés aujourd'hui par des convoyeurs de fonds professionnels, la direction veut imposer le transport des caisses au OTCM moyennant une prime !

Quel que soit son montant, la prime n'enlèvera jamais les risques et n'assurera jamais la sécurité aux OTCM et à la Billettique si la direction ne met pas les moyens en matériel et en personnel.

Concernant les coefficient, la direction faisant référence à un accord du 21 avril 2006 que la CGT n'a pas signé, refuse de réévaluer le coefficient actuel 220 vers le coefficient 240.

Pour la CGT les OTCM en qualité d'agents de maîtrises doivent bénéficier du coefficient des contrôleurs de mouvement soit le 240.

La direction qui favorise les négociations catégorielles doit assumer ses responsabilités et respecter le 1er coefficient d'agent de maîtrise à Tisséo: le 240.

Les roulements horaires semblent satisfaire les salariés et seront présenté en CE;

Les questions des tenues de travail seront discutées fin 2007.

INFOS EXPRESS DIRECTION

Une Direction...qui semble vouloir faire une mise au point par rapport aux affaires.....

Une fois de plus la direction fuit ses responsabilités en bottant en touche puisqu'elle écrit noir sur bleu: « ...des membres de l'encadrement qui, à titre personnel, décideront de la suite qu'ils entendent donner à ces affaires. ».

En d'autres termes la direction laisse et « conseille » à des salariés de se battre les uns contre les autres...!

La direction refuse d'assumer ses responsabilités et de mener à bien les enquêtes qui s'imposent pour faire toute la lumière sur ces tristes évènements.

La direction laisse des os à ronger sur la table de ceux que cela amuse..... !

Pendant ce temps par-dessous la table elle aggrave les conditions de travail (suppressions des postes de reclassement, TM, flicage), refuse les vraies augmentations de salaires (point 100), construit des promesses d'augmentations virtuelles... DRC, PIBC, primes exceptionnelles.....

Traminots ouvrez les yeux !

NAO 2007: REPARLONS SALAIRE !!!

Cette année 0,6% en avril, septembre et novembre soit 1,8 au 1er novembre soit **0,75% au 1^{er} janvier.**

On est loin des 3% du cahier revendicatif de nos camarades de Sud Solidaires.

Une preuve supplémentaires que l'accord sur les salaires est signé dans l'intérêt du patron, jusque là cela ne choquera personne, mais signé sans aucune lecture et aucune analyse.

**Explication:**

Valeur du point 100 au 1er décembre 2006 = 7.9525€

Ce qu'il fallait exiger comme en 2003:

Si on ajoute 0,6% au 1^{er} avril : VP 100 = **8,0002€**

Si on ajoute 0,6% au 1^{er} sept : VP 100 = **8,0482€**

Si on ajoute 0,6% au 1^{er} nov : VP 100 = **8,0965€**

En pratique: dans l'accord la direction écrit qu'au 1^{er} avril, septembre et novembre 2007, l'augmentation de la valeur du point 100 est augmentée de 0,6% à partir de la valeur du point au 1er décembre 2006 qui est de 7,9525€.

Soit 7,9525 + 0,6% au 1^{er} avril = **8,0002€**

Soit 7,9525 + 0,6% au 1^{er} sept = **8,0479€**

Soit 7,9525 + 0,6% au 1^{er} nov = **8,0956€**

La différence est infime mais représente pour un coefficient 210 avec 14% d'ancienneté (11ans d'entreprise) 0,21€ x 13 mois = 2,80€ x 1835 traminots = 5140€.

Voilà ce qu'économise la direction qui considère qu'il n'y a pas de petite économie et qui peut se rémunérer d'une prime d'objectif sur notre dos et se partager 5140€!!!

Après avoir consulté les Traminots avec une pétition soutenant le cahier revendicatif de Sud et les 3% au 1er janvier, et contre des NAO catégorielle, la CGT ne signera

Nos camarades de Sud Solidaires accusent la CGT d'avoir : « coulé la mutuelle » il y a plus de vingt ans ! ? ! ?

Le mensonge ne peut être un argument pour se défendre et il se retourne toujours contre son auteur !

Les Traminots se rendent bien compte que la Mutuelle est en danger depuis que le groupe AON a été choisi par un vote des organisations Sud Solidaires, FO, CFTD, CFTC et CGC.....et qu'avant ça, tout se passait à peu près.....bien !

En préambule, le Secrétaire du Syndicat Sud Solidaires déclare en séance, que leur organisation se porte signataire de l'accord sur les salaires.

La CGT qui soutenait le cahier revendicatif de Sud et notamment l'augmentation des salaires de 3% au 1^{er} janvier s'étonne de cette déclaration.

Les augmentations catégorielles et notamment la PIBC ne peuvent entraîner que division et colère.

Comment parler d'augmentation de salaire lorsqu'il s'agit de prime subjective et dont les futurs critères d'attributions seront définis en septembre 2007 ???

Confiner les salariés sur du catégoriel et les opposer perpétuellement les uns contre les autres n'engendre que division.....et alimente la chère doctrine patronale : **diviser pour mieux régner.**

Le plus préoccupant c'est que des organisations syndicales semblent cautionner ces thèses patronales.

La CGT regrette que les organisations syndicales, excepté la CFTC, n'aient daigné répondre à sa proposition de rencontre adressée par courrier le 17 avril 2007 (publiée en page 8 dans le journal CGT « le bus n° 42 ») pour discuter des augmentations de salaires et envisager les suite à donner par rapport aux dernières propositions patronales...

Il semblait opportun pour la CGT de ne pas signer trop précipitamment puisque les Traminots ne paraissaient pas pleinement satisfaits des propositions, les centaines de signatures sur la pétition CGT sur les salaires le confirment.

Tout comme pour le DRC, le manque de démocratie et l'absence de consultation des salariés et le manque d'unité et de concertation entre organisation syndicales font le beau jeu de la direction.

Au détriment des intérêts des Traminots certaines organisations syndicales mènent une compétition en oubliant les valeurs fondamentales du syndicalisme jusqu'à **IGNORER** les courriers de la CGT qui appellent sans cesse à l'unité.

La CGT reste convaincue que dans la période actuelle les Traminots avaient les moyens de revendiquer et d'obtenir mieux que 1,8% en trois fois.

SITUATION DE L'ENTREPRISE :

Bus/métro: La direction reconnaît que les chiffres concernant la fréquentation, la régularité et les recettes sont bons...des résultats excellents dont aucun Traminot ne tirera bénéfice...

EMBAUCHE

Dans son journal n°42, la CGT dénonçait la difficulté

actuelle que rencontre la direction pour le recrutement de conducteurs receveurs.

Et pour cause, les conditions de travail, la pénibilité du métier, l'insécurité et les **bas salaires** ne rendent plus le métier attractif.

Comment attirer des conducteurs professionnels avec un salaire de **1236.67€ net à l'embauche**, sans programmation du travail et des repos, avec des horaires atypiques...durant 364 jours par an ?!

La direction face à cette réalité propose d'embaucher des CDD pour l'été ???

Quelle incohérence quand d'un coté la direction se plaint de ne pas trouver des conducteurs... et ceux qui sont recrutés le sont en CDD et non en CDI.

Si un conducteur est apte à travailler l'été en tant que conducteur à Tisséo c'est en CDI et pas autrement !!!

Curieusement, le Secrétaire du CE est resté muet sur le sujet.?

La CGT continue de dénoncer:

- les accords de janvier 2000 et d'avril 2003 responsables des mauvaises conditions de travail actuelles...
- les salaires « smicardisés » dans la profession de conducteur receveur...

Ce sont ces principales causes qui ne rendent plus le métier attractif...sans parler des incivilités, agressions ...etc.

INFOS PRESIDENT

L'inauguration du métro prévue le 30/06 sera organisée à partir de festivités diverses: Spectacles à la station J.JAURES, concert place du Capitole...

Bref, de belles journées et soirées en perspective pour la vitrine politique et la direction de Tisséo. Il semble que dans ce cas il y ait de l'argent !

Le Président de Tisséo, proche collaborateur de M.MOUDENC, maire UMP de la ville de Toulouse et Président du SMTTC, semble avoir « acheté » la paix sociale car dans l'accord des NAO, l'article concernant le versement de la prime de 200€ stipule que son versement est soumis à **la réussite totale de l'ouverture de la ligne B.**

En clair : Pas de grèves pour l'inauguration et la carotte sera au bout !

La direction s'est une fois de plus jouée de la division syndicale et de l'absence de combativité de plusieurs organisations.

QUESTIONS DIVERSES CGT :

Concernant la « **fausse mutuelle** », la CGT a vivement protesté du choix et des conditions dans lesquelles s'est effectué cet appel d'offres.

Une fois de plus la CGT a dénoncé le choix du groupe privé AON dont le seul but est de gagner de l'argent.

La CGT a alerté que beaucoup de Traminots n'avaient toujours pas reçu leur carte d'assuré.

La CGT a insisté sur les problèmes que rencontrent les Traminots et leurs familles lorsque le tiers payant leur est refusé et les problèmes rencontrés pour joindre le central téléphonique d'Angoulême.

La direction reconnaît les difficultés pour traiter les dossiers administratifs.

Par rapport à l'accès au tiers payant, la direction informe de discussions avec AON autour de toutes les difficultés rencontrées.

La CGT regrette encore le vote favorable à AON des élus en Commission mutuelle.

Cette commission ne possède pas les armes suffisantes pour s'imposer face au patron, c'est pour cela que la Cgt n'a jamais signé l'accord mutuelle qui donne tout pouvoir à la direction.....!

COMPTES RENDUS DES DELEGUES DU PERSONNEL D'AVRIL 2007

Question 6577 CGT:

DRC: la CGT demande le retrait des critères reconnus illégaux par le Code du travail pour fait de grève et pour maladie.

La direction considère que le Code du travail n'est pas bafoué.

La CGT n'abandonne pas cette lutte des DRC, notamment pour les **Services techniques**...à suivre prochainement !

Question 6579 CGT:**METRO:**

La CGT demande que cessent immédiatement les abus de pouvoirs caractérisés du responsable du métro.

Cette question sera transmise en CHSCT.

La CGT rappelle à tous les responsables que le respect et la dignité sont des principes fondamentaux.

Question 6580 CGT:**PRISE DE SERVICE:**

La CGT a demandé qu'une réunion soit mise en place pour réévaluer les temps forfaitisés à la prise de service.

Dix minutes le matin et cinq l'après midi n'ont jamais correspondu à la réalité et encore moins aujourd'hui ou il est demandé de plus en plus aux conducteurs.

Question 6582 CGT:**LIGNE 80:**

La direction a répondu favorablement à la demande CGT concernant la réparation de la plaque d'égout à l'arrêt Marco Polo.

Questions 6583 CGT:**LIGNE 61:**

La CGT a insisté une fois de plus sur la dangerosité des manœuvres pour sortir des ronds points.

A force d'intervention, la direction annonce que la pose « d'oreille en galets » seront effectuées pour remédier définitivement à ces problèmes. A suivre.

Question 6584 CGT:**RECETTE:**

La CGT a exigé l'abandon du projet de la mise en place des DAT dans les salles de recettes d'Atlanta et du Giat.

Prétendant améliorer ainsi les prestations en remplaçant les hommes par des machines la direction refuse .

En refusant, le directeur du Réseau Bus affiche sa politique antisociale, et sa volonté à terme de supprimer tous les postes de reclassement pour n'en garder qu'un...l'ANPE.

Question 6585 CGT:**TECHNIQUES:**

Concernant l'habillement du personnel des services techniques les marchés sont enfin OK, les catalogues aussi tout devrait rentrer dans l'ordre début juin.?

Question 6595 CGT:**RECUEIL DES ENGAGEMENTS:**

Un document de plus pour que les conducteurs effectuent leur métier...comme s'ils avaient attendu un messie quelconque pour assurer notre mission de service public.

Les Traminots n'ont pas la même logique libérale des transports et du service public que la direction, et les conducteurs n'ont pas attendu que des bureaucrates édictés et définissent sur du papier le métier de conducteur receveur.

Sans moyens supplémentaires en terme d'effectif, de matériels divers, de maintenance digne de ce nom et d'améliorations des conditions de travail, il est impossible de répondre à la qualité et à la sécurité pour les usagers des transports.

Les réunions de CHST se succèdent, mais au demeurant peu ou pas de solutions aux problèmes des Traminots.

Le cabinet Technologia a présenté un pré rapport sur « l'enquête sécurité » qu'il a mené sur un nombre limité de lignes du réseau.

En effet, le Secrétaire du CHSCT ayant insisté pour que cette enquête soit menée sur le seul sujet de insécurité suite à un pic d'augmentation des agressions.

La CGT a regretté une fois de plus de ne pas avoir été entendue sur les modalités de l'enquête.

La Cgt a proposé que l'enquête soit menée sur l'ensemble des conditions de travail, elle reste convaincue que cela aurait été plus opportun. Cela aurait en outre permis aux experts beaucoup plus de latitude pour faire ressortir toutes les causes et les conséquences de cette insécurité tout en abordant l'ensemble des conditions de travail.

Malheureusement, le fait de ne vouloir mener cette enquête que sur les agressions a conduit la direction et le CHSCT au conflit devant un tribunal.

Lequel a limité l'enquête aux seules lignes dont les agressions ont été relatées en instances, soit les lignes 12,13,38,10 et 41.

Cette enquête tronquée et limitée à 5 ou 6 lignes n'apporte rien.

Ce pré rapport contient certaines propositions pour améliorer la sûreté en général et diverses mesures applicables dans l'entreprise comme : l'information, la communication, l'accompagnement psychologique, les consignes, etc...Le rapport définitif sera proposé prochainement.

En tout état de cause, cette expertise n'impose rien à la direction de Tisséo.

Nous attendons de voir si des améliorations des conditions de travail peuvent être proposée à partir de cette expertise ? ? ?

C'est bien sur le terrain syndical et notamment sur l'amélioration des conditions de travail que se trouvent les solutions.

Un conducteur harassé et tendu par les longueurs d'équipes, la circulation, le stationnement, les usagers agacés par les retards et les surcharges voilà des causes réelles de conflits.

L'absence totale de présence humaine sur le

réseau, l'absence d'informations en temps réel pour les usagers voilà des éléments constitutifs des incivilités.

A cela se rajoutent les règles d'organisations du travail définies par les accords d'entreprise de janvier 2000 et d'avril 2003 :

- ⇒ COX à 14h d'amplitude
- ⇒ **Ou** Coupée 1 ou 2 avec la coupure de plus de 45 mns non payée au lieu des 2h auparavant
- ⇒ **Ou** Matinée finissant à 14h00 et au-delà ou après midi commençant dès 11h30
- ⇒ **Et** pas de roulement de repos/travail pour les voltigeurs et de plus en plus de disponibilité pour les titulaires
- ⇒ **Avec** une équipe à 7h40 de travail
- ⇒ **Avec** des temps parcours totalement inadaptés
- ⇒ **Avec** des horaires de passage sur les plaques des temps irréalisables
- ⇒ **Avec** des arrêts bondés par le manque de service
- ⇒ Etc...la liste est non exhaustive...

Les signataires de ces mauvais accords de janvier 2000 et d'avril 2003 ne mettent pas les Traminots dans les meilleures conditions et dispositions pour assurer leur mission de service public en toute SECURITE !!!

La circulation, la gestion du stress, les relations avec les usagers, etc, etc, sembleraient bien dérisoire aux yeux des Traminots avec des conditions de travail prenant en compte d'autres critères que rentabilité, productivité et flexibilité...

La CGT appelle tous les Traminots à mieux appréhender et mieux comprendre quel syndicalisme aujourd'hui est le mieux à même de défendre leurs conditions de vie et de travail.

Pour changer cela la CGT doit aux prochaines élections reprendre toute sa place et redevenir, avec très une forte majorité, la première organisation syndicale à Tisséo.

De la « liquidation de mai 68 » à l'exaltation de « l'esprit de la résistance » en passant par la légitimation des conquêtes coloniales, le nouveau chef de l'État entend faire de l'histoire un terrain privilégié de son combat idéologique. Pour reprendre l'expression de Gérard Noiriel, Nicolas Sarkozy « consacre les grands personnages qui ont fonction de le consacrer ». « Ce discours mémoriel, poursuit l'historien, a aussi pour but de fabriquer un consensus occultant les rapports de pouvoir et les luttes sociales ». Le combat politique dans lequel s'inscrivait Guy Môquet est, effectivement, gommé dans le discours du président de la République, au profit de l'exaltation de la seule « fierté de la France » qui aurait guidé, selon lui, le jeune résistant. Exit, la lutte antifasciste, l'internationalisme, l'idéal d'émancipation humaine, d'égalité, de démocratie, qui l'animaient. En outre, seule la responsabilité de « la Gestapo » est ici stigmatisée. Si l'historien Max Gallo l'a soulignée, **en revanche, Nicolas Sarkozy passe totalement sous silence la responsabilité de la police et du gouvernement de Vichy.**



Guy Môquet était lycéen au lycée Carnot et fervent militant des jeunes communistes.

Après l'occupation de Paris par les Allemands et l'instauration du gouvernement de Vichy, Guy déploie une grande ardeur militante pour coller des

tracts dans son quartier dénonçant le nouveau gouvernement et demandant la libération des internés. Il est arrêté à 16 ans le 13 octobre 1940 au métro gare de l'Est par des policiers français qui recherchaient les militants communistes.

Les policiers le passent à tabac pour qu'il révèle les noms des amis de son père. Emprisonné à Fresnes, puis à Clairvaux, il est ensuite transféré malgré son acquittement au Camp de Châteaubriant (Loire-Atlantique), où étaient détenus d'autres militants communistes.

Le 20 octobre 1941, Karl Hotz, commandant des troupes d'occupation de la Loire-Inférieure, est exécuté à Nantes par trois jeunes communistes.

Le ministre de l'Intérieur du gouvernement Pétain, Pierre Pucheu, **sélectionne des otages communistes « pour éviter de laisser fusiller 50 bons Français »** : 18 emprisonnés à Nantes, 27 à Châteaubriant et 5 Nantais emprisonnés à Paris.

Deux jours plus tard, neuf poteaux sont dressés à la Sablière, vaste carrière à la sortie de Châteaubriant .

En trois groupes, les 27 otages s'y appuient, refusent qu'on leur bande les yeux et donnent leur vie en s'écriant « vive la France ! ». **Guy Môquet est le plus jeune. Il est abattu à 16h00.**

Dernières pensées : ***Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir !***

***Ma petite maman chérie,
mon tout petit frère adoré,
mon petit papa aimé,***

Je vais mourir !

Ce que je vous demande, toi, en particulier ma petite maman, c'est d'être courageuse. Je le suis et je veux l'être autant que ceux qui sont passés avant moi.

Certes, j'aurai voulu vivre. Mais ce que je souhaite de tout mon cœur, c'est que ma mort serve à quelque chose. Je n'ai pas eu le temps d'embrasser Jean.

***J'ai embrassé mes deux frères Roger et Rino .
Quant au véritable je ne peux le faire hélas !***

J'espère que toutes mes affaires te seront renvoyées, elles pourront servir à Serge, qui je l'escompte sera fier de les porter un jour.

A toi, petit Papa, si je t'ai fait, ainsi qu'à petite Maman, bien des peines, je te salue une dernière fois. Sache que j'ai fait de mon mieux pour suivre la voie que tu m'as tracée. Un dernier adieu à tous mes amis et à mon frère que j'aime beaucoup. Qu'il étudie bien pour être plus tard un homme.

17 ans et demi ! Ma vie a été courte !

Je n'ai aucun regret, si ce n'est de vous quitter tous.

Je vais mourir avec Tintin, Michels

Maman, ce que je te demande, ce que je veux que tu me promettes, c'est d'être courageuse et de surmonter ta peine. Je ne peux pas en mettre davantage.

Je vous quitte tous, toutes, toi Maman, Serge, Papa, je vous embrasse de tout mon cœur d'enfant.

Courage ! Votre Guy qui vous aime

Je souhaite :

me syndiquer

prendre contact

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date d'entrée : Qualification :

Bulletin à transmettre à un militant ou à Cgt-TU 9, rue Michel Labrousse 31081 Toulouse Cedex
E-mail cgt.semvat@free.fr - tel 05 62 11 29 78 - fax 05 62 11 29 96



Salaire, Dignité, Egalité

avec



Gagner

c'est possible